

2) Les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2024 :

QF 1 : De 00.00 euros à 549.00 euros

	½ JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE	REPAS
COMMUNE	3.68 €	6.30 €	26.25 €	4.20 €
EXTERIEUR	5.35 €	9.63 €	42.80 €	4.20 €

QF 2 : De 550.00 euros à 1 099.00 euros

	½ JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE	REPAS
COMMUNE	4.73 €	8.40 €	36.75 €	4.20 €
EXTERIEUR	6.69 €	12.31 €	56.18 €	4.20 €

QF 3 : De 1 100 euros à 1 649 euros

	½ JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE	REPAS
COMMUNE	5.78 €	10.50 €	47.25 €	4.20 €
EXTERIEUR	8.03 €	14.98 €	69.55 €	4.20 €

QF 4 : De 1 650 euros à 2 199 euros

	½ JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE	REPAS
COMMUNE	6.83 €	12.60 €	57.75 €	4.20 €
EXTERIEUR	9.36 €	17.66 €	82.93 €	4.20 €

QF 5 : A partir de 2 200 euros

	½ JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE	REPAS
COMMUNE	7.88 €	14.70 €	68.25 €	4.20 €
EXTERIEUR	10.70 €	20.33 €	96.30 €	4.20 €

- Coût d'une prestation à la ½ journée = 4.00 € par enfant
- Coût d'une veillée = 4.00 € par enfant
- Coût d'une prestation à la journée = 8.00 € par enfant
- Coût d'un séjour = Le prix sera négocié et voté chaque année en CCAS.

AR Prefecture

043-264301722-20240702-2024_0207_05-DE
Reçu le 05/07/2024